

Lancement du Prix mobilité d'entreprise 2006 Vaud et Genève récompensent les entreprises responsables

Afin de soutenir la réalisation de plans de mobilité d'entreprise, l'Etat de Genève, l'Etat de Vaud et la Ville de Genève ont lancé, dans le cadre de la semaine de la mobilité, le "prix mobilité d'entreprise", destiné à récompenser, dans le canton de Genève ou dans le canton de Vaud, une entreprise privée ayant organisé de manière exemplaire et durable la mobilité de ses employés et de ses visiteurs. Les réalisations doivent contribuer à provoquer un report modal significatif de la voiture individuelle vers les transports publics, le vélo, la marche, le covoiturage et/ou l'autopartage. L'entreprise primée bénéficiera d'une promotion en tant qu'entreprise exemplaire en termes de mobilité. (langue : français)

Pour plus d'informations :

Inscription http://www.ville-ge.ch/mobilite/2005/prix_entreprise.html
Etat de Vaud – dpt des infrastructures <http://www.dinf.vd.ch/mobilite>
Ville de Genève <http://www.ville-ge.ch/amenagement>

Lancierung des Mobilitätspreises für Unternehmen 2006 Waadt und Genf belohnen Unternehmen

Die Kantone Genf und Waadt sowie die Stadt Genf haben im Rahmen der Mobilitätswoche den „Mobilitätspreis für Unternehmen“ lanciert. Damit soll die Realisierung von Mobilitätsplänen in Unternehmen unterstützt werden. Unternehmen sollen Anreize schaffen, damit ihre Angestellten und BesucherInnen mit dem öffentlichen Verkehr, in Fahrgemeinschaften, zu Fuss oder mit dem Fahrrad anreisen. Das erstplatzierte Privatunternehmen, welches die Vorlagen hin zu einer nachhaltigen Mobilität am vorbildlichsten umsetzt, wird prämiert. (Sprache: Französisch)

Weitere Informationen:

Inscription http://www.ville-ge.ch/mobilite/2005/prix_entreprise.html
Etat de Vaud – dpt des infrastructures <http://www.dinf.vd.ch/mobilite>
Ville de Genève <http://www.ville-ge.ch/amenagement>

05.10.2005

Soutenu par:



Mobilservice www.mobilservice.ch
c/o Büro für Mobilität AG
Hirschengraben 2 – 3011 Bern
tél./fax 031 311 93 63 / 67
info@mobilservice.ch

Service francophone
Direction et contacts partenaires : cathy **savioz**
tél. 022 734 64 76 – contact@mobilservice.ch
Rédaction : isabelle **ferrari**
tél./fax 022 734 52 33 redaction@mobilservice.ch



BUREAU D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DE L'ETAT DE VAUD

Place du Château 6 - 1014 Lausanne - tél. 021 / 316 40 50 - fax 021 / 316 40 52

Communiqué de presse

EMBARGO : mardi 20 septembre, 18h00

Lancement du prix de la mobilité d'entreprise

A l'occasion de la semaine de la mobilité 2005 (19 au 25 septembre), les Cantons de Vaud et de Genève, ainsi que la Ville de Genève lancent le prix de la mobilité d'entreprise 2006. Dans notre canton, c'est le conseiller d'Etat François Marthaler, chef du Département des infrastructures, qui a officiellement ouvert les candidatures de ce prix dont le but est d'encourager les actions réalisées par les entreprises en faveur d'une mobilité plus durable de leurs collaborateurs et clients.

L'Etat de Vaud (Département des infrastructures), l'Etat de Genève (Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement) et la Ville de Genève (Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie) ont choisi de collaborer pour informer et sensibiliser les entreprises aux modes de déplacement durables, pour les trajets professionnels et pendulaires de leur personnel. En effet, sachant qu'aller au travail représente, en semaine, plus du tiers des motifs de déplacements, réduire la part de l'automobile individuelle au profit des transports en commun ou de la mobilité douce a un effet très important sur l'environnement, sur la fluidité de la circulation et sur la qualité de vie des pendulaires. Le trafic induit par les activités des entreprises (visiteurs, clients, livraisons, etc.) doit également être pris en compte.

Après avoir publié, en juin 2004, un guide du plan de mobilité d'entreprise, Vaud et Genève ont décidé de poursuivre leur collaboration en récompensant les entreprises qui se sont lancées dans une démarche de type plan de mobilité ou qui seront ainsi incitées à le faire.

L'ouverture des candidatures du prix mobilité d'entreprise 2006 a été annoncée, dans notre canton, par le conseiller d'Etat François Marthaler, chef du Département des infrastructures, dans le cadre d'une conférence sur la gestion durable des déplacements en entreprise, organisée avec la Ville de Morges. Le prix a été lancé en même temps par le Canton et la Ville de Genève.

Les candidats ont jusqu'au 15 mai 2006 pour déposer leur dossier. Le prix sera remis le 22 septembre 2006, dans le cadre des manifestations liées à la semaine de la mobilité.

Le guide publié en 2004 ainsi que le formulaire d'inscription et le règlement du prix mobilité d'entreprise 2006 sont disponibles à l'adresse Internet www.semaine-de-la-mobilite.ch.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 septembre 2005

Renseignements complémentaires :

DINF, François Marthaler, chef du Département des infrastructures, 021 316 70 01

DINF, Stéphanie Manoni, géographe au Service de la mobilité, 021 316 70 84

Prix mobilité d'entreprise 2006



**Trajets pendulaires,
déplacements professionnels, visites des clients:**
Un nouveau prix pour les entreprises
qui offrent des solutions innovantes
à leurs collaborateurs et à leurs visiteurs

La mobilité d'entreprise: pourquoi?

40% d'augmentation du trafic motorisé sont prévus d'ici 2020.

Des entreprises prennent les devants et proposent à leurs employés et visiteurs des solutions alternatives aux transports individuels motorisés (voiture, moto et scooter).

**Votre entreprise œuvre en faveur des mobilités durables?
Participez au concours!**

Prix: Remise d'un certificat et action promotionnelle sous forme de publicité mentionnant cette distinction sur les transports publics. Publication et diffusion d'une brochure.

Jury: représentants des entreprises, de la recherche et des administrations.

Remise du prix: septembre 2006

Inscription: www.semaine-de-la-mobilite.ch

Conditions de participation

Le Prix s'adresse aux entreprises privées établies sur les cantons de Vaud ou Genève.
Les projets présentés doivent:

- favoriser une mobilité pendulaire et/ou professionnelle durable pour les employés et/ou visiteurs de l'entreprise
- encourager l'utilisation des transports publics, du vélo, de la marche, du covoiturage, de l'autopartage, etc.
- rationaliser l'usage de la voiture individuelle
- être conformes aux principes du développement durable